PROJET 2027 · RÉUSSIR ENSEMBLE

Souveraineté alimentaire

Le chiffrage des 40 propositions

Propositions chiffrées — Agriculture

Ce que coûtent, ce que rapportent et comment se financent nos propositions pour l'agriculture.

Projet 2027 est la rédaction d'un programme pour la présidentielle 2027. Open source, ce programme est mis à disposition de tous les candidats à la présidentielle.

Philippe Agnelli
Président d'Élysée Conseils
Novembre 2026

Sommaire

Le mot du président

En un coup d'œil

Comment nous avons chiffré

CHAPITRE 1 **Rémunérer plutôt que subventionner**

CHAPITRE 2 **Le juste prix**

CHAPITRE 3 **Savoir ce que l'on mange**

CHAPITRE 4 **La règle d'équité**

CHAPITRE 5 **Produire ce qui nous manque**

CHAPITRE 6 **Produire avec le vivant**

CHAPITRE 7 **Eau, sols et climat**

CHAPITRE 8 **Simplifier et faire confiance**

CHAPITRE 9 **Installer, transmettre, former**

CHAPITRE 10 **De la ferme à l'assiette**

CHAPITRE 11 **L'Europe et la PAC 2028-2034**

Pour information : les 9 milliards d'exonérations

Le financement

ANNEXE Sources et licence

LE MOT DU PRÉSIDENT

Un programme qui dit ce qu'il coûte

Un programme qui ne dit pas ce qu'il coûte n'est qu'une liste de souhaits. Ce document reprend, une à une, les quarante propositions de notre rapport *Souveraineté alimentaire : nourrir la France et faire vivre ceux qui la nourrissent*, et en donne le coût, les recettes et le mode de financement, avec la source de chaque chiffre.

La bonne nouvelle est que l'essentiel ne coûte rien de plus : il s'agit de mieux dépenser l'argent déjà versé. Plus de 25 milliards d'euros de concours publics vont chaque année à l'agriculture, dont 9,4 milliards de PAC. Le revenu des services rendus à la nature, cœur de notre projet, se finance à enveloppe constante, en redéployant l'éco-régime et une partie des aides agro-environnementales vers les exploitations petites et moyennes.

Nous appliquons ici une règle que nous voulons générale : **la progressivité et l'élimination des effets de seuil**. Une aide ne doit jamais tomber d'un coup parce qu'une exploitation franchit un chiffre : elle commence à baisser un peu avant et s'éteint un peu après. Celui qui gagne 200 € de plus ne doit pas perdre une aide entière.

L'effort net pour l'État est compris entre 0,5 et 1,7 milliard d'euros par an en 2032, hors revalorisation des petites retraites, financée par la réforme des retraites du programme. Il sera bouclé dans le chiffrage global du Projet 2027. Les fourchettes sont larges quand les données le sont ; nous l'assumons, et chaque estimation porte son niveau de fiabilité.

Philippe Agnelli, président d'Élysée Conseils

EN UN COUP D'ŒIL

Les 40 propositions et leur chiffrage

40
propositions chiffrées, une par une, avec leurs sources

0,5 à 1,7 Md€
d'effort net par an pour l'État en 2032, hors petites retraites

0 €
de dépense nouvelle pour le revenu des services rendus

L'ESSENTIEL

Mieux dépenser avant de dépenser plus. Plus de 25 Md€ de concours publics vont chaque année à l'agriculture. Le revenu des services rendus, la réorientation de la PAC et le soutien aux productions stratégiques se financent en redéployant l'argent déjà versé.

Le coût net pour l'État, de 0,5 à 1,7 Md€ par an en 2032 hors retraites, se concentre sur deux chapitres : produire avec le vivant (intrants, engrais, haies) et installer, transmettre, former.

S'y ajoutent 0,9 à 1,5 Md€ de prises de participation cumulées de 2027 à 2032 (usines d'engrais, portage du foncier) : ce sont des placements de l'État, pas des dépenses courantes.

Les 40 propositions et leur chiffrage

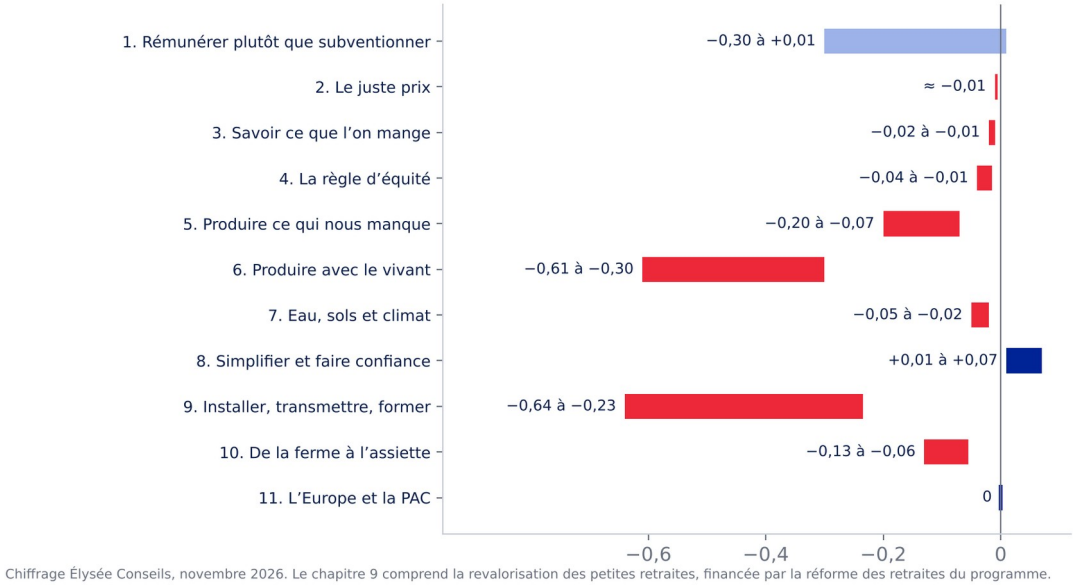
N°	Proposition	Md€ par an en 2032	Fiabilité
CHAPITRE 1 — RÉMUNÉRER PLUTÔT QUE SUBVENTIONNER			
1	PAC recentrée sur le travail et les premiers hectares	0 (redéploiement)	A
2	Revenu des services rendus (100 à 150 €/ha), bonus-malus	0 (enveloppe constante)	B
3	Contrat d'objectifs de cinq ans	0 à +0,01	C
4	Alléger le coût du travail agricole	0 ou −0,10 à −0,30	C
CHAPITRE 2 — LE JUSTE PRIX			
5	Prix d'engagement, marges transparentes	−0,005 à −0,01	C
6	Vente directe de céréales	0	A
CHAPITRE 3 — SAVOIR CE QUE L'ON MANGE			
7	Libérer l'étiquetage	−0,01 à −0,02	C
8	Nutri-Score européen	0	A
CHAPITRE 4 — LA RÈGLE D'ÉQUITÉ			
9	Ce qui est interdit chez nous ne revient pas par l'importation	−0,01 à −0,03	B
10	Nouvelles techniques génomiques, pas de brevet sur le vivant	0	A
11	Diplomatie agricole	−0,005 à −0,01	C
CHAPITRE 5 — PRODUIRE CE QUI NOUS MANQUE			
12	Productions stratégiques	0 (aides couplées redéployées)	B
13	Plan protéines	−0,05 à −0,15	C
14	Fruits, fruits à coque, noisette	−0,02 à −0,05	B
CHAPITRE 6 — PRODUIRE AVEC LE VIVANT			
15	Réduction planifiée des intrants	−0,10 à −0,20	B

N°	Proposition	Md€ par an en 2032	Fiabilité
16	Néonicotinoïdes interdits, alternatives financées	−0,05 à −0,10	B
17	Deux usines d'engrais azotés décarbonés	−0,03 à −0,06	B
18	Tout recycler	−0,05 à −0,15	C
19	Haies et bocages	−0,07 à −0,10	A/B
20	Plus de nouvelles fermes-usines	0	A
CHAPITRE 7 — EAU, SOLS ET CLIMAT			
21	Retenir l'eau	déjà compté (rapport Eau)	A
22	Adapter les cultures et les vignes	−0,02 à −0,05	C
23	Foncier, zéro artificialisation nette revu	0	A
CHAPITRE 8 — SIMPLIFIER ET FAIRE CONFIANCE			
24	Guichet unique de l'exploitant	−0,01 à +0,02	C
25	« Dites-le-nous une fois »	inclus dans 24	C
26	Pas plus strict que l'Europe, droit à l'erreur	0	A
27	Statut unique de l'exploitation	0	C
28	Ministère resserré et décentralisé	+0,02 à +0,05	B
CHAPITRE 9 — INSTALLER, TRANSMETTRE, FORMER			
29	Plan d'installation et de transmission	−0,05 à −0,15	C
30	Portage du foncier	−0,01 à −0,03	C
31	Emplois agricoles, activité contributive	−0,01 à −0,05	C
32	Robots et drones achetés à plusieurs	−0,03 à −0,10	C
33	Petites retraites et droit aux congés	−0,13 à −0,29	B
34	L'agroécologie dans toutes les formations	−0,005 à −0,02	C
CHAPITRE 10 — DE LA FERME À L'ASSIETTE			
35	Filières avec les consommateurs et les chefs	−0,005 à −0,01	C
36	100 territoires, cantines	−0,05 à −0,10	B/C
37	Goût, invendus, sécurité sociale de l'alimentation ciblée	0 à −0,02	C
38	Droit d'alerte, refus de la violence	0	A
CHAPITRE 11 — L'EUROPE ET LA PAC 2028-2034			
39	Ce que la France défendra à Bruxelles	0	A
40	Calendrier de la PAC, appel aux eurodéputés	0	A
	Solde des 40 propositions pour l'État en 2032	**−0,6 à −2,0**	
	dont hors petites retraites (financées par la réforme des retraites)	**−0,5 à −1,7**	

Source : chiffrage Élysée Conseils, novembre 2026. « + » : gain pour le solde public ; « − » : coût. Fiabilité A : chiffrage institutionnel direct ; B : coûts unitaires institutionnels ; C : ordre de grandeur.

Où va l’effort : deux chapitres concentrent l’essentiel

Solde pour l’État de chaque chapitre en 2032, fourchette basse et haute, en Md€ par an (« − » = coût)



Chiffrage Élysée Conseils, novembre 2026. Le chapitre 9 comprend la revalorisation des petites retraites, financée par la réforme des retraites du programme.

MÉTHODE

Comment nous avons chiffré

- **Horizon et périmètre.** Les montants sont exprimés en milliards d'euros par an en 2032, pour le budget de l'État et de la Sécurité sociale. « + » signifie un gain pour le solde public, « − » un coût.
- **Trois niveaux de fiabilité**, comme pour nos autres chiffrages : A pour un montant tiré directement d'une source institutionnelle ; B pour un calcul fondé sur des coûts unitaires institutionnels ; C pour un ordre de grandeur.
- **L'argent de la PAC redéployé compte pour zéro.** Réorienter une aide européenne déjà versée ne coûte rien de plus au budget national ; seul le cofinancement national supplémentaire est compté.
- **Pas de double compte.** La proposition « retenir l'eau » est chiffrée dans notre rapport sur l'eau[1] ; elle n'est pas recomptée ici.
- **Ce qui ne passe pas par l'État est signalé à part** : dépenses des collectivités, factures d'eau et d'assainissement, prix payés par les consommateurs.
- **Les prises de participation** (usines d'engrais, portage du foncier) sont des opérations financières : l'État acquiert un actif. Elles sont présentées à part du solde.

UN PRINCIPE POUR TOUT LE PROGRAMME : LA PROGRESSIVITÉ

Progressivité et élimination des effets de seuil. Aucune aide ne s'arrête d'un coup au franchissement d'un seuil. Elle commence à baisser un peu avant et s'éteint un peu après, en ligne droite. L'exploitation qui gagne 200 € de plus ne perd plus une aide entière.

Ce principe vaut pour le revenu des services rendus (proposition 2) et s'appliquera à toutes les aides, exonérations et barèmes du Projet 2027.

[1] Élysée Conseils, *Rendre l'eau aux territoires : 39 propositions pour 2027*, rapport de propositions, novembre 2026 (coût net pour l'État d'environ 0,6 Md€ par an).

CHAPITRE 1

Rémunérer plutôt que subventionner

Proposition 1 — Recentrer le plan national de la PAC sur le travail et les premiers hectares

Les paiements directs représentent 6,7 Md€ par an en 2026 : aide de base au revenu 3,24 Md€, paiement redistributif sur les premiers hectares 0,67 Md€, aide aux jeunes agriculteurs 0,12 Md€, éco-régime 1,68 Md€, aides couplées 1,0 Md€[2]. Renforcer le paiement redistributif et l'actif agricole se fait à l'intérieur de cette enveloppe européenne.

CHIFFRAGE

0 Md€ (redéploiement à l'intérieur de l'enveloppe PAC) · fiabilité A

Proposition 2 — Un revenu pour les services rendus à la nature, financé par un bonus-malus

Le bonus de 100 à 150 € par hectare est réservé aux exploitations petites et moyennes. Sur les 26,7 millions d'hectares de surface agricole, les grandes exploitations (plus de 250 000 € de production brute standard) en cultivent près de 40 %[3]. Il reste environ 16 millions d'hectares : le bonus coûte donc 1,6 Md€ à 100 €/ha et 2,4 Md€ à 150 €/ha.

Il est financé en redéployant l'éco-régime (1,68 Md€ par an) et une partie des mesures agro-environnementales et climatiques, les MAEC (environ 0,5 Md€ par an)[4]. La redevance pour pollutions diffuses, qui rapporte environ 0,2 Md€ par an[5], est maintenue et peut être relevée de 0,1 à 0,2 Md€ : on taxe ce que l'on veut arrêter, on rémunère ce que l'on veut développer. Les ressources atteignent ainsi 2,3 à 2,4 Md€ : le bonus tient dans l'enveloppe jusqu'à 150 €/ha ; à 100 €/ha, la marge (environ 0,6 Md€) finance des MAEC ciblées pour les grandes exploitations qui s'engagent.

Sans effet de seuil. Le bonus reste plein jusqu'à 200 000 € de production brute standard, puis diminue en ligne droite et s'éteint à 300 000 €. À 249 800 € comme à 250 200 €, l'exploitation reçoit environ la moitié du bonus. L'effet sur l'enveloppe est quasi nul : ce que perdent les exploitations de 200 000 à 250 000 €, celles de 250 000 à 300 000 € le retrouvent.

[2] Cour des comptes, *La mise en œuvre de la politique agricole commune par la France*, septembre 2026, tableau n° 5 (programmation des aides directes 2024-2028) — https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2026-09/20260903-Mise-en-oeuvre-PAC-par-la-France_0.pdf

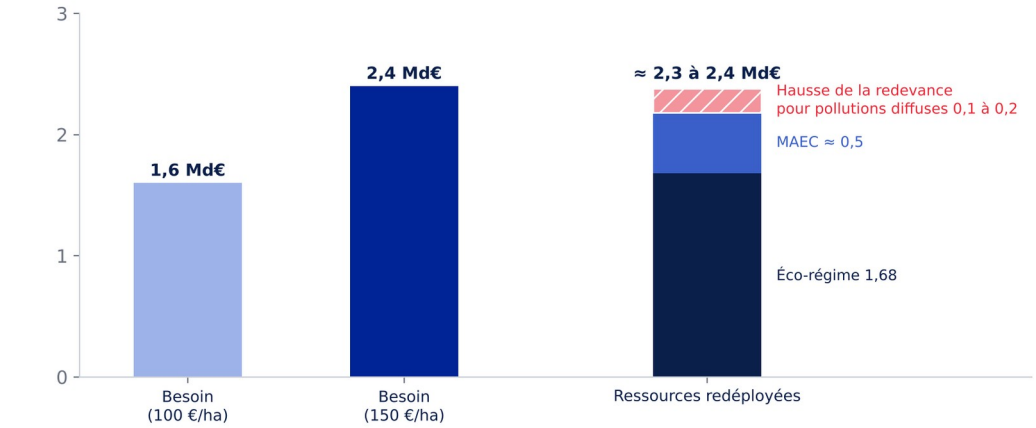
[3] Agreste, *Recensement agricole 2020 : surface moyenne des exploitations agricoles en 2020*, Primeur n° 13, octobre 2022 (26,7 millions d'hectares ; grandes exploitations de plus de 250 000 € de production brute standard : une sur cinq, près de 40 % de la surface).

[4] CGAAER, *Paiements pour services environnementaux : conseils pour une stratégie de développement*, rapport n° 21072, décembre 2024 (MAEC évaluées à environ 500 M€ par an ; PSE des agences de l'eau le plus souvent entre 75 et 125 €/ha).

[5] Sénat, avis n° 129 (2023-2024) sur le projet de loi de finances pour 2024 : produit de la redevance pour pollutions diffuses d'environ 217 M€ par an après la hausse de 37 M€ ; 41 M€ pour Écophyto national, 30 M€ pour sa déclinaison régionale — https://www.senat.fr/rap/a23-129-1/a23-129-14.html

Le revenu des services rendus tient dans l'enveloppe actuelle

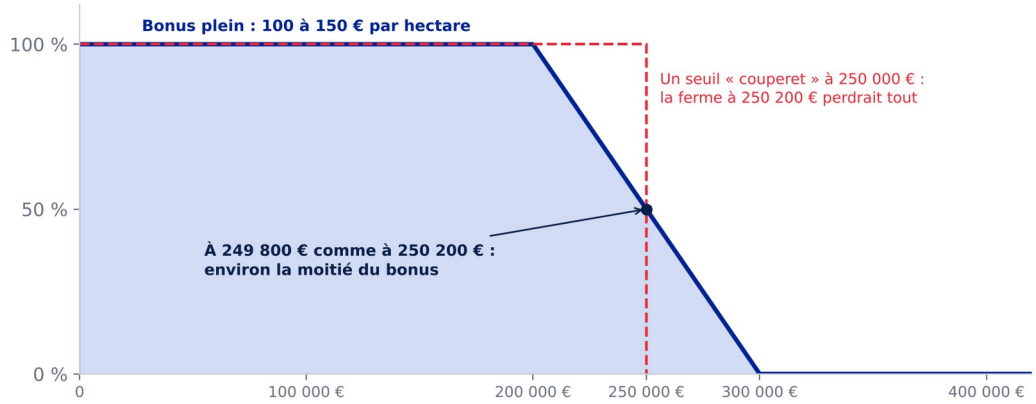
Besoin du bonus pour les petites et moyennes exploitations et ressources redéployées, en Md€ par an



Sources : Agreste, recensement agricole 2020 (surfaces) ; Cour des comptes, PAC, sept. 2026 (éco-régime) ; CGAAER, 2024 (MAEC) ; Sénat, avis PLF 2024 (redevance). Calculs Élysée Conseils. Le produit actuel de la redevance (≈ 0,2 Md€) reste affecté à Écophyto et aux agences de l'eau.

Pas d'effet de seuil : le bonus s'éteint progressivement

Part du bonus versée selon la production brute standard (PBS) de l'exploitation, en %



Hypothèse de travail d'Élysée Conseils : sortie linéaire entre 200 000 et 300 000 € de PBS, autour du seuil statistique des grandes exploitations (Agreste).

CE QUI SE JOUE À BRUXELLES

Le règlement actuel de la PAC ouvre l'éco-régime à tous les agriculteurs actifs. Réserver le bonus aux exploitations petites et moyennes suppose de le négocier pour la programmation 2028-2034 ; ce point est versé au chapitre Europe du programme.

CHIFFRAGE

0 Md€ (enveloppe constante ; marge de 0 à 0,6 Md€ selon le montant du bonus) · fiabilité B

Proposition 3 — Un contrat d'objectifs de cinq ans à la place du dossier PAC annuel

Un contrat pluriannuel réduit le nombre de dossiers et de contrôles annuels. Le gain de gestion est modeste à l'échelle de l'État, mais réel pour les exploitants et pour l'Agence de services et de paiement (1 773 emplois)[6].

CHIFFRAGE

0 à +0,01 Md€ par an · fiabilité C

[6] Projet annuel de performances 2026, mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » (programmes 149, 206, 215 et 381) — https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/contenu/visualisation/1087945/file/PAP2026_BG_Agriculture_alimentation_foret_affaires_rurales_AC.pdf

Proposition 4 — Alléger le coût du travail agricole

L'exonération pour l'emploi de travailleurs occasionnels (TO-DE) est maintenue : 592 M€ en 2026, près de 600 M€ en 2027[7]. Le transfert d'une partie des cotisations vers la CSG et la consommation est chiffré en deux variantes : un transfert neutre pour les finances publiques, ou une baisse nette du coût du travail de 0,1 à 0,3 Md€ par an.

CHIFFRAGE

0 (transfert neutre) ou −0,10 à −0,30 Md€ par an (baisse nette) · fiabilité C

[7]Réussir, « Budget 2027 : le ministère précise les mesures fiscales et sociales en faveur des agriculteurs », 5 octobre 2026 (TO-DE : près de 600 M€ en 2027) — https://www.reussir.fr/articles/budget-2027-le-ministere-precise-les-mesures-fiscales-et-sociales-en-faveur-des

CHAPITRE 2

Le juste prix

Proposition 5 — Un prix d'engagement par filière, des marges transparentes

L'État arbitre sans fixer les prix : renfort de l'Observatoire de la formation des prix et des marges et du médiateur des relations commerciales agricoles. Le coût est celui de quelques dizaines d'emplois et d'études. Pour le consommateur, augmenter de moitié le revenu agricole représenterait environ 3 € pour 100 € de courses, à condition que les marges des intermédiaires ne s'appliquent pas en pourcentage.

CHIFFRAGE

−0,005 à −0,01 Md€ par an · fiabilité C

Proposition 6 — Autoriser la vente directe de céréales entre agriculteurs et éleveurs

Mesure réglementaire, sans coût budgétaire.

CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité A

CHAPITRE 3

Savoir ce que l'on mange

Proposition 7 — Libérer l'étiquetage

L'affichage de l'origine et du prix payé au producteur par QR code repose sur les entreprises ; pour l'État, le coût est celui des contrôles de la DGCCRF et de l'outil de traçabilité.

CHIFFRAGE

−0,01 à −0,02 Md€ par an (coût des entreprises hors budget) · fiabilité C

Proposition 8 — Le Nutri-Score obligatoire au niveau européen

Mesure de négociation européenne, sans coût budgétaire.

CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité A

CHAPITRE 4

La règle d’équité

Proposition 9 — Ce qui est interdit chez nous pour raison de santé ne revient pas par l’importation

Les contrôles vétérinaires et phytosanitaires aux frontières coûtent 8,7 M€ par an hors personnel[8]. Les doubler et renforcer les postes de contrôle de 100 à 300 agents représente 0,01 à 0,03 Md€ par an. L’enjeu est réel : 10 à 25 % des produits agricoles importés seraient non conformes[9].

CHIFFRAGE

−0,01 à −0,03 Md€ par an · fiabilité B

Proposition 10 — Transparence sur les nouvelles techniques génomiques, pas de brevet sur le vivant

Position de négociation européenne, sans coût budgétaire.

CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité A

Proposition 11 — Une diplomatie agricole offensive et une balance commerciale suivie de près

Quelques conseillers agricoles supplémentaires dans les ambassades et un tableau de bord public de la balance commerciale.

CHIFFRAGE

−0,005 à −0,01 Md€ par an · fiabilité C

[8] Projet annuel de performances 2026, programme 206 : inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières, 8,7 M€ (frais d’analyses et matériel, hors personnel).

[9] Assemblée nationale, mission d’information sur les contrôles des produits importés, dossier de presse, 17 décembre 2025 (10 à 25 % des produits agricoles importés non conformes selon les estimations) — https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/contenu/visualisation/1099418/file/DP_MI-controles-importation.pdf

CHAPITRE 5

Produire ce qui nous manque

Proposition 12 — Définir les productions stratégiques et les soutenir en priorité

Les aides couplées (1,0 Md€ par an, 15 % des paiements directs) sont réorientées vers les productions stratégiques[10] : c'est un redéploiement à l'intérieur de la PAC.

CHIFFRAGE

0 Md€ (redéploiement) · fiabilité B

Proposition 13 — Un plan protéines : volaille, œufs, porc et bœuf herbager

Le soutien porte sur l'investissement dans des bâtiments hors cage et une alimentation animale produite en France. Il s'ajoute aux outils existants : prêts de restructuration garantis par Bpifrance prolongés en 2026 et suramortissement de 40 % sur trois ans prévu au budget 2027[11]. Hypothèse : une aide publique de 20 à 30 % sur la construction et la conversion de quelques centaines de bâtiments sur cinq ans.

CHIFFRAGE

−0,05 à −0,15 Md€ par an · fiabilité C

Proposition 14 — Fruits et fruits à coque : planter au bon endroit, soutenir la filière noisette

Le plan de souveraineté fruits et légumes a mobilisé 200 M€ en 2023[12]. Pour la noisette, l'interdiction de l'acétamipride est maintenue et ses pertes compensées : avec environ 350 producteurs, 10 000 à 12 000 t de potentiel et un surcoût de 500 à 775 € par tonne[13], la compensation représente 5 à 9 M€ par an, à comparer à l'aide de crise de 3 M€ de 2026[14].

CHIFFRAGE

−0,02 à −0,05 Md€ par an · fiabilité B

[10] Cour des comptes, *La mise en œuvre de la politique agricole commune par la France*, septembre 2026, tableau n° 5 (programmation des aides directes 2024-2028) — https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2026-09/20260903-Mise-en-oeuvre-PAC-par-la-France_0.pdf

[11] Réussir, « Budget 2027 : le ministère précise les mesures fiscales et sociales en faveur des agriculteurs », 5 octobre 2026 (TO-DE : près de 600 M€ en 2027) — https://www.reussir.fr/articles/budget-2027-le-ministere-precise-les-mesures-fiscales-et-sociales-en-faveur-des

[12] Ministère de l'Agriculture, *Plan de souveraineté pour la filière fruits et légumes*, mai 2023 (200 M€ mobilisés en 2023).

[13] Institut Veblen, fiche « Noisette » (données 2023) : environ 350 producteurs, 10 000 à 12 000 t de potentiel, 12 % d'auto-approvisionnement, surcoût de production de 500 à 775 €/t en l'absence d'insecticide efficace — https://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/fiche_noisette_vf.pdf

[14] Ministère de l'Agriculture, « Filière noisette : une aide de crise exceptionnelle de 3 M€ », 13 avril 2026 — https://agriculture.gouv.fr/filiere-noisette-une-aide-de-crise-exceptionnelle-de-3-meu-pour-aider-les-producteurs

CHAPITRE 6

Produire avec le vivant

Proposition 15 — Reprendre la réduction planifiée des intrants, avec ce qui lui manquait

La planification écologique a porté 250 M€ en 2024 pour la réduction des produits phytosanitaires, avant d'être réduite[15]. Nous rétablissons ce niveau et l'orientons vers l'accompagnement des exploitations.

CHIFFRAGE

−0,10 à −0,20 Md€ par an · fiabilité B

Proposition 16 — Néonicotinoïdes interdits, glyphosate aligné sur l'Europe, alternatives financées

Le plan de recherche d'alternatives (PARSADA) est passé de 146 M€ en 2024 à 45 M€ en 2025[16] ; nous le ramenons vers son niveau initial.

CHIFFRAGE

−0,05 à −0,10 Md€ par an · fiabilité B

Proposition 17 — Deux usines d'engrais azotés décarbonés en 2032

L'État a annoncé en juillet 2026 un programme industriel de 2 Md€ sur dix ans, soutenu à hauteur de 620 M€[17]. Le premier projet, FertigHy (200 MW, environ 170 000 t d'ammoniac, 1,3 Md€)[18], est déjà lauréat du soutien à l'hydrogène décarboné : 778 M€ sur quinze ans pour 161,4 MW, dont 95,3 MW pour FertigHy[19]. Le coût budgétaire supplémentaire est celui du soutien à la seconde usine, environ 30 à 60 M€ par an.

Prises de participation. Nous privilégions des prises de participation de l'État plutôt que des subventions : 30 à 50 % du capital de deux usines de 1,3 Md€, soit 0,8 à 1,3 Md€ cumulés de 2027 à 2032, hors solde.

CHIFFRAGE

−0,03 à −0,06 Md€ par an ; prises de participation de 0,8 à 1,3 Md€ cumulés · fiabilité B

Proposition 18 — Tout recycler : azote organique, phosphore des boues, légumineuses doublées

L'aide couplée aux légumineuses passe d'environ 155 M€ en 2023 à 236 M€ prévus en 2027[20] ; la doubler se fait à l'intérieur des aides couplées (proposition 12). Le Gouvernement vise 2,7 millions d'hectares de

[15] CGAAER, *Les dispositifs Écophyto : inventaire, analyse, recommandations*, rapport n° 25052, février 2026 (planification écologique : 250 M€ en 2024, dont 146 M€ pour le PARSADA, ramené à 45 M€ en 2025 ; PRAAM : 90 M€).

[16] CGAAER, *Les dispositifs Écophyto : inventaire, analyse, recommandations*, rapport n° 25052, février 2026 (planification écologique : 250 M€ en 2024, dont 146 M€ pour le PARSADA, ramené à 45 M€ en 2025 ; PRAAM : 90 M€).

[17] Ministère de l'Agriculture et ministère chargé de l'Industrie, « Plan d'urgence engrais et stratégie durable pour notre souveraineté en engrais », communiqué du 9 juillet 2026 (programme industriel de 2 Md€ sur dix ans soutenu à hauteur de 620 M€ ; 2,7 millions d'hectares de légumineuses en 2030 ; 80 % de fosses couvertes) — https://agriculture.gouv.fr/telecharger/155167

[18] FertigHy, dossier de concertation (Commission nationale du débat public) : électrolyseur de 200 MW, environ 170 000 t d'ammoniac par an, 1,3 Md€ d'investissement — https://debatpublic.fr/sites/default/files/2025-01/FERTIGHY%20Languevoisin-Quiquery%20Dossier%20de%20concertation%20WEB.pdf

[19] Direction générale des entreprises, « Les premiers lauréats du dispositif de soutien à la production d'hydrogène décarboné », 29 juillet 2026 (778 M€ sur quinze ans pour 161,4 MW, dont 95,3 MW pour le projet FertigHy dans la Somme) — https://www.entreprises.gouv.fr/la-dge/actualites/les-premiers-laureats-du-dispositif-de-soutien-la-production-dhydrogene-decarbone

[20] Cour des comptes, PAC, septembre 2026 : aide couplée aux légumineuses de 137 M€ en 2020, 155 M€ en 2023, environ 236 M€ prévus en 2027.

légumineuses et 80 % de fosses couvertes en 2030[21] : l'aide nationale porte sur la couverture des fosses, l'épandage et la granulation des effluents.

La récupération du phosphore des boues incinérées se finance, comme en Suisse, par les redevances d'assainissement : environ 5 francs suisses par habitant et par an[22], soit de l'ordre de 0,3 Md€ par an en France, hors budget de l'État.

CHIFFRAGE

−0,05 à −0,15 Md€ par an ; phosphore ≈ 0,3 Md€ par an sur les factures d'assainissement · fiabilité C

Proposition 19 — Replanter haies et bocages

Le Pacte en faveur de la haie prévoyait 110 M€ par an ; il n'en restait que 45 M€ en 2025[23]. Nous revenons à 110 M€ par an, soit environ 7 800 km plantés chaque année à 14 € le mètre[24]. L'entretien est ensuite rémunéré par le revenu des services rendus (proposition 2).

CHIFFRAGE

−0,07 à −0,10 Md€ par an · fiabilité A/B

Proposition 20 — Plus de nouvelles fermes-usines, des démarches simplifiées pour les bâtiments modestes

Mesure réglementaire, sans coût budgétaire.

CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité A

CHAPITRE 7
Eau, sols et climat

Proposition 21 — Retenir l'eau, une priorité d'intérêt général majeur

Chiffrée dans le rapport sur l'eau, pour environ 0,6 Md€ par an de coût net pour l'État[25] ; elle n'est pas recomptée ici.

CHIFFRAGE

déjà compté dans le rapport Eau · fiabilité A

[21] Ministère de l'Agriculture et ministère chargé de l'Industrie, « Plan d'urgence engrais et stratégie durable pour notre souveraineté en engrais », communiqué du 9 juillet 2026 (programme industriel de 2 Md€ sur dix ans soutenu à hauteur de 620 M€ ; 2,7 millions d'hectares de légumineuses en 2030 ; 80 % de fosses couvertes) — https://agriculture.gouv.fr/telecharger/155167

[22] Office fédéral suisse de l'environnement, *Recyclage du phosphore* : coûts non couverts d'environ 5 CHF par habitant et par an, financés par les taxes d'épuration (hausse de moins de 10 %) — https://www.bafu.admin.ch/fr/recyclage-du-phosphore

[23] Réussir, « Pacte en faveur de la haie : budget tronqué », 30 juillet 2025 (110 M€ par an prévus, 45 M€ en 2025) — https://www.reussir.fr/pacte-en-faveur-de-la-haie-budget-tronque-appel-la-mobilisation-pour-le-sauver

[24] CGAAER, *La haie, levier de la planification écologique*, rapport n° 22114, avril 2023 (plantation d'environ 14 € HT par mètre linéaire ; gestion durable d'environ 486 €/km par an).

[25] Élysée Conseils, *Rendre l'eau aux territoires : 39 propositions pour 2027*, rapport de propositions, novembre 2026 (coût net pour l'État d'environ 0,6 Md€ par an).

Proposition 22 — Adapter les cultures et les vignes au climat qui vient

Recherche variétale, réseaux d'expérimentation et projections agroclimatiques ; les décisions sur les cépages reviennent aux instances des appellations.

CHIFFRAGE

−0,02 à −0,05 Md€ par an · fiabilité C

Proposition 23 — Protéger le foncier agricole et revoir le zéro artificialisation nette

Mesure d'aménagement du territoire, sans coût budgétaire direct.

CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité A

CHAPITRE 8

Simplifier et faire confiance

Proposition 24 — Un guichet unique de l'exploitant

Le guichet unique s'appuie sur France Services agriculture, qui ouvre au 1er janvier 2027[26], et sur l'interconnexion des systèmes d'information. L'investissement est de 30 à 80 M€ par an de 2027 à 2030 ; en 2032, il est compensé par les gains de gestion.

CHIFFRAGE

−0,01 à +0,02 Md€ par an en 2032 (investissement de −0,03 à −0,08 Md€ par an en 2027-2030) · fiabilité C

Proposition 25 — « Dites-le-nous une fois » : aucune administration ne redemande ce qu'une autre possède

Le gain est d'abord pour les agriculteurs. La Commission européenne attend de la simplification de la PAC jusqu'à 1,58 Md€ d'économies par an pour les agriculteurs de l'Union et 210 M€ pour les administrations[27]. Rapporté à la France, selon son poids en exploitations ou en aides, le gain pour les exploitants serait de 0,07 à 0,27 Md€ par an, hors budget.

CHIFFRAGE

inclus dans la proposition 24 ; gain de 0,07 à 0,27 Md€ par an pour les exploitants · fiabilité C

Proposition 26 — Pas plus strict que l'Europe, sauf pour la santé et l'irréversible, et un droit à l'erreur

Mesure réglementaire, sans coût budgétaire.

CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité A

Proposition 27 — Un statut unique de l'exploitation agricole

Mesure juridique, neutre pour les finances publiques à paramètres fiscaux inchangés.

CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité C

Proposition 28 — Un ministère resserré, des décisions prises au plus près du terrain

L'administration centrale du programme 215 compte 1 818 emplois, les services régionaux des programmes 206 et 215 environ 2 120 ; l'Agence de services et de paiement et FranceAgriMer, 2 732[28].

[26] Public Sénat, « Le budget 2027 de l'agriculture vise à s'assurer que l'été prochain ne ressemble en rien à l'été 2026 », 3 novembre 2026 — https://www.publicsenat.fr/actualites/economie/le-budget-2027-de-lagriculture-vise-a-sassurer-que-lete-prochain-ne-ressemble-en-rien-a-lete-2026-insiste-annie-genevard

[27] Commission européenne, Représentation en France, 21 mai 2025 : le paquet de simplification de la PAC permettrait jusqu'à 1,58 Md€ d'économies par an pour les agriculteurs et 210 M€ pour les administrations nationales, à l'échelle de l'Union — https://france.representation.ec.europa.eu/informations/la-commission-propose-des-mesures-de-simplification-pour-reduire-les-couts-administratifs-des-2025-05-21_fr

[28] Projet annuel de performances 2026, mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » (programmes 149, 206, 215 et 381) — https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/contenu/visualisation/1087945/file/PAP2026_BG_Agriculture_alimentation_foret_affaires_rurales_AC.pdf

Une réduction de 5 à 10 % de ces effectifs, au profit des services départementaux et du guichet unique, dégage 0,02 à 0,05 Md€ par an (coût moyen d'environ 60 000 € par emploi, hypothèse).

CHIFFRAGE

+0,02 à +0,05 Md€ par an · fiabilité B

CHAPITRE 9

Installer, transmettre, former

Proposition 29 — Un grand plan d'installation et de transmission

La dotation jeunes agriculteurs représente 166 M€ et l'ensemble des soutiens à l'installation 379 M€ par an[29]. Le coût nouveau tient surtout à la suppression des droits de succession sur les 100 premiers hectares transmis à un jeune agriculteur et au différé d'imposition, au-delà des exonérations déjà prévues pour les baux à long terme[30].

CHIFFRAGE

−0,05 à −0,15 Md€ par an · fiabilité C

Proposition 30 — Le portage du foncier par des organismes publics et des groupements citoyens

Le programme France 2030 « Entrepreneurs du vivant » a déjà mobilisé environ 400 M€ de fonds de portage et d'investissement[31]. Le coût budgétaire porte sur la bonification et la gestion ; l'apport en capital, de 0,1 à 0,2 Md€, est une opération financière.

CHIFFRAGE

−0,01 à −0,03 Md€ par an ; apport en capital de 0,1 à 0,2 Md€ · fiabilité C

Proposition 31 — Des emplois agricoles et une activité contributive dans les fermes

Soutien aux groupements d'employeurs[32] et cadre déclaré pour l'activité contributive.

CHIFFRAGE

−0,01 à −0,05 Md€ par an · fiabilité C

Proposition 32 — Robotiser et numériser, en achetant à plusieurs

Aide aux achats groupés de drones et de robots par les coopératives d'utilisation de matériel agricole, en complément des 1,8 Md€ de France 2030 pour l'innovation agricole et alimentaire[33].

CHIFFRAGE

−0,03 à −0,10 Md€ par an · fiabilité C

Proposition 33 — Revaloriser les petites retraites agricoles et ouvrir un droit aux congés

La revalorisation de 2021 à 85 % du Smic a apporté en moyenne 105 € par mois à 208 000 anciens exploitants[34]. Un geste de 50 à 100 € par mois pour ces retraités coûte de 0,12 à 0,25 Md€ par an ; il est

[29] Cour des comptes, *La politique d'installation des nouveaux agriculteurs*, avril 2023 (dotation jeunes agriculteurs : 166 M€ ; soutiens à l'installation tous financeurs : 379 M€ par an en 2019-2021) — https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-04/20230412-Politique-installation-nouveaux-agriculteurs.pdf

[30] CGAAER, *Évaluation des freins fiscaux et non fiscaux au renouvellement des générations en agriculture*, juillet 2024.

[31] France 2030, programme « Entrepreneurs du vivant » (environ 400 M€ de fonds de portage et d'investissement, Banque des territoires), février 2025.

[32] CGAAER, *Développement des groupements d'employeurs agricoles*, rapport n° 23032, novembre 2023.

[33] Gouvernement, « France 2030 : les actions de soutien des secteurs agricoles et alimentaires ont permis d'accompagner 242 lauréats en 2023 » (1,8 Md€ pour l'innovation agricole et alimentaire) — https://www.info.gouv.fr/actualite/france-2030-les-actions-de-soutien-des-secteurs-agricoles-et-alimentaires-ont-permis-daccompagner-242-laureats-en-2023

[34] Agra Presse, « Retraites : 208 000 anciens exploitants revalorisés à 85 % du Smic » (gain moyen de 105 € par mois) — https://www.agra.fr/retraites-208-000-anciens-exploitants-revalorises-85-du-smic

financé par les marges dégagées sur les plus hautes pensions dans la réforme des retraites du programme.

Le crédit d'impôt pour le remplacement pendant les congés bénéficie à environ 20 000 exploitants pour 180 000 journées[35] et coûte 36 M€ en 2026[36] ; le porter de 17 à 28 jours coûte de 0,01 à 0,04 Md€ de plus.

CHIFFRAGE

−0,13 à −0,29 Md€ par an (financé par la réforme des retraites du programme) · fiabilité B

Proposition 34 — L'agroécologie dans toutes les formations

Adaptation des référentiels et formation des enseignants de l'enseignement agricole.

CHIFFRAGE

−0,005 à −0,02 Md€ par an · fiabilité C

[35] Sénat, amendement n° I-1637 au projet de loi de finances pour 2026 : environ 20 000 bénéficiaires et 180 000 journées de remplacement pour congés — https://www.senat.fr/enseance/2025-2026/138/Amdt_I-1637.html

[36] Projet annuel de performances 2026, mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » (programmes 149, 206, 215 et 381) — https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/contenu/visualisation/1087945/file/PAP2026_BG_Agriculture_alimentation_foret_affaires_rurales_AC.pdf

CHAPITRE 10

De la ferme à l’assiette

Proposition 35 — Recréer des filières avec les consommateurs, les chefs et les entreprises

Animation et appui à la contractualisation, sans dispositif lourd.

CHIFFRAGE

−0,005 à −0,01 Md€ par an · fiabilité C

Proposition 36 — 100 territoires de souveraineté alimentaire et des cantines qui servent la France

On compte 444 projets alimentaires territoriaux ; l’appel à candidatures de 2025 a été doté de 10 M€[37]. Cent territoires de souveraineté alimentaire soutenus à hauteur de 0,5 à 1 M€ par an coûtent 0,05 à 0,1 Md€ à l’État.

Les cantines servent 4 milliards de repas par an pour 9,5 Md€ d’achats, avec 29,5 à 30,1 % de produits durables pour un objectif de 50 %[38]. Pour l’Ademe, respecter la loi EGalim renchérit le repas d’environ 5 %[39] : le surcoût, de 0,2 à 0,5 Md€ par an, est porté par les collectivités et les familles, hors budget de l’État.

CHIFFRAGE

−0,05 à −0,10 Md€ par an pour l’État ; −0,2 à −0,5 Md€ pour les collectivités · fiabilité B/C

Proposition 37 — Le goût à l’école, la fin du gaspillage des invendus, une sécurité sociale de l’alimentation ciblée

La sécurité sociale de l’alimentation est financée à enveloppe constante, à partir des aides déjà versées.

CHIFFRAGE

0 à −0,02 Md€ par an · fiabilité C

Proposition 38 — Protéger le droit d’alerter, refuser la violence

Mesure législative, sans coût budgétaire.

CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité A

[37] Ministère de l’Agriculture, *Bilan du soutien au déploiement des projets alimentaires territoriaux en 2025*, avril 2026 (444 PAT reconnus ; appel à candidatures de niveau 2 doté de 10 M€) — https://agriculture.gouv.fr/telecharger/154422

[38] Ministère de l’Agriculture, *Bilan statistique EGalim 2025* (achats 2024) : 4 milliards de repas par an, 9,5 Md€ d’achats estimés, 29,5 à 30,1 % de produits durables et de qualité, 11,8 % de bio.

[39] Maire info, « Pour l’Ademe, les surcoûts d’une restauration scolaire plus durable sont modérés », 8 novembre 2023 (hausse moyenne d’environ 5 % du coût des repas) — https://www.maire-info.com/restauration-scolaire/pour-lademe-les-surcouts-dune-restauration-scolaire-plus-durable-sont-moderes-article-27986

CHAPITRE 11

L’Europe et la PAC 2028-2034

Proposition 39 — Ce que la France défendra à Bruxelles

Position de négociation, sans coût budgétaire.

CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité A

Proposition 40 — Le calendrier de la PAC et l’appel aux eurodéputés français

Sans coût budgétaire.

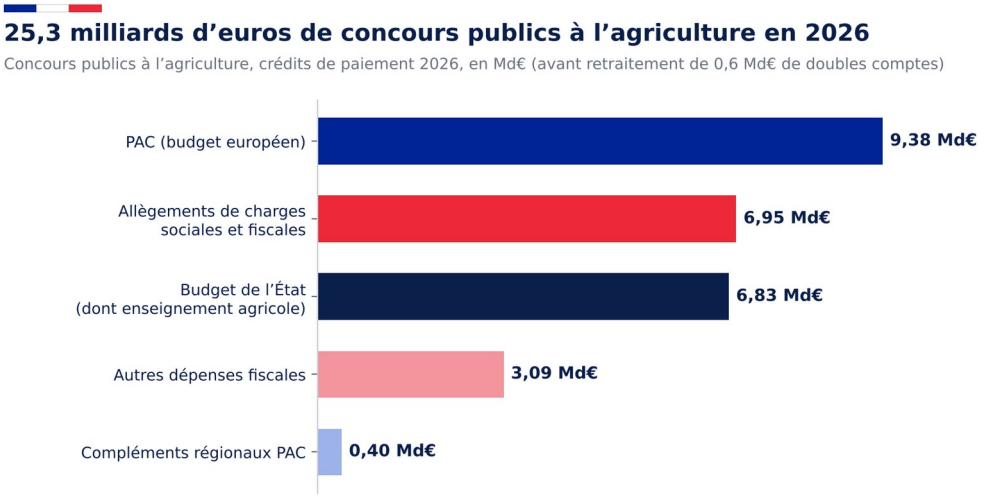
CHIFFRAGE

0 Md€ · fiabilité A

POUR INFORMATION

Les quelque 9 milliards d'exonérations fiscales et sociales agricoles

Les concours publics à l'agriculture atteignent 25,25 Md€ en 2026 : 9,38 Md€ de PAC, 6,83 Md€ de budget de l'État, 6,95 Md€ d'allègements de charges sociales et fiscales, 3,09 Md€ d'autres dépenses fiscales et 0,40 Md€ de compléments régionaux, moins 0,59 Md€ de doubles comptes[40]. Les « 9 milliards » d'exonérations souvent cités correspondent aux allègements et aux autres dépenses fiscales, nets des doubles comptes : environ 9,4 Md€.



Source : Sénat, commission des finances, note de présentation de la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales », PLF 2026 (données du ministère).

Les dépenses fiscales : le gazole non routier en tête

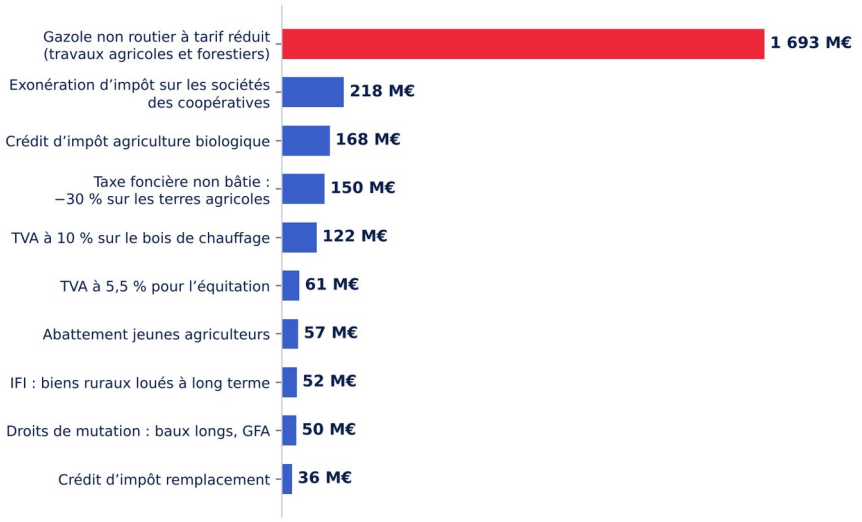
Les dépenses fiscales rattachées au programme 149 représentent 2,67 Md€ sur les impôts d'État et 0,45 Md€ sur les impôts locaux en 2026[41]. Le tarif réduit du gazole non routier en pèse à lui seul 1,69 Md€. La déduction pour épargne de précaution a coûté 301 M€ en 2024.

[40] Sénat, commission des finances, note de présentation de la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales », projet de loi de finances pour 2026 (tableau des concours publics à l'agriculture, données du ministère) — https://www.senat.fr/fileadmin/cru-1762483659/Commissions/Finances/2024-2025/PLF_2025/NP/AAFAR_NP_PLF2026.pdf

[41] Projet annuel de performances 2026, mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » (programmes 149, 206, 215 et 381) — https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/contenu/visualisation/1087945/file/PAP2026_BG_Agriculture_alimentation_foret_affaires_rurales_AC.pdf

Le gazole non routier pèse plus de la moitié des niches fiscales agricoles

Principales dépenses fiscales rattachées au programme 149, prévision 2026, en millions d'euros



Source : projet annuel de performances 2026, mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales », programme 149 (impôts d'État et impôts locaux).

Les allègements sociaux : surtout du droit commun

Le CGAAER compte 3,1 Md€ d'allègements de charges sociales en 2024 : 2,59 Md€ d'allègements « de droit commun », ouverts à tous les employeurs, 0,42 Md€ pour l'emploi saisonnier (TO-DE) et 0,04 Md€ pour les jeunes exploitants[42]. Le tableau du ministère affiche 6,41 Md€ d'allègements de cotisations patronales : l'écart tient au périmètre retenu, que la note du Sénat ne détaille pas.

Hors de ces montants, les deux régimes de retraite agricoles reçoivent 6,3 Md€ par an de transferts des autres régimes, faute de cotisants en nombre suffisant[43]. Le même rapport qualifie 1,1 Md€ de dépenses fiscales agricoles de « dommageables » à la biodiversité.

> **À SAVOIR**
>
> Ce chapitre est donné à titre d'information : il ne modifie pas le chiffrage des quarante propositions. Il éclaire la discussion à venir sur les aides qui encouragent ce que nous voulons arrêter et celles qui soutiennent ce que nous voulons développer.

[42] CGAAER, *Plan de réorientation et/ou de suppression progressive des subventions dommageables à la biodiversité*, rapport n° 24083, tome 2, annexe « secteur agricole », mai 2025 — https://agriculture.gouv.fr/telecharger/150458

[43] CGAAER, *Plan de réorientation et/ou de suppression progressive des subventions dommageables à la biodiversité*, rapport n° 24083, tome 2, annexe « secteur agricole », mai 2025 — https://agriculture.gouv.fr/telecharger/150458

LE FINANCEMENT

D’où vient l’argent, où il va

Le bilan pour les finances publiques en 2032

Poste	Md€ par an	Commentaire
Coûts pour l’État	−0,7 à −2,0	Intrants, engrais, haies, installation, retraites, protéines, territoires
Gains pour l’État	+0,02 à +0,08	Ministère resserré, contrat de cinq ans
Solde des 40 propositions	**−0,6 à −2,0**	**Bouclé dans le chiffrage global du Projet 2027**
dont petites retraites	−0,13 à −0,29	Financées par la réforme des retraites du programme
Solde hors retraites	**−0,5 à −1,7**	
Redéploiements PAC	0	Éco-régime, MAEC, aides couplées, paiement redistributif
Prises de participation (cumul 2027-2032)	0,9 à 1,5	Usines d’engrais, portage du foncier : des actifs pour l’État
Hors budget de l’État	−0,5 à −0,8	Cantines (collectivités), phosphore (factures d’assainissement)

Source : chiffrage Élysée Conseils, novembre 2026.

Le financement repose sur trois leviers. D’abord, **mieux dépenser l’argent de la PAC** : 9,4 Md€ par an, réorientés vers le travail, les premiers hectares, les services rendus et les productions stratégiques. Ensuite, **taxer ce que l’on veut arrêter** : la redevance pour pollutions diffuses est maintenue et peut être relevée. Enfin, **simplifier** : moins de dossiers, de contrôles redondants et d’effectifs centraux.

Le solde net, de 0,5 à 1,7 Md€ par an hors retraites, est intégré au chiffrage global du Projet 2027, qui équilibre l’ensemble des chapitres.

CONVICTION

« Moins de deux milliards d’euros par an, au plus, pour que la France se nourrisse elle-même et que ceux qui la nourrissent en vivent. C’est le prix de notre souveraineté. »

ANNEXE

Sources et licence

- Élysée Conseils, *Souveraineté alimentaire : nourrir la France et faire vivre ceux qui la nourrissent*, rapport de propositions, novembre 2026.
- Élysée Conseils, *L'agriculture française — État des lieux 2027*, six tomes, novembre 2026.
- Cour des comptes, *La mise en œuvre de la politique agricole commune par la France*, septembre 2026.
- Projet annuel de performances 2026 de la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales ».
- Sénat, commission des finances, note de présentation de la mission agriculture, projet de loi de finances pour 2026.
- CGAAER, rapports n° 21072 (paiements pour services environnementaux), n° 22114 (haies), n° 23032 (groupements d'employeurs), n° 24083 (subventions dommageables à la biodiversité) et n° 25052 (Écophyto).
- Toutes les autres sources sont citées en notes de bas de page.

ÉLYSÉE CONSEILS — UN DOCUMENT OUVERT

Ce chiffrage est un document de travail ouvert, mis à jour à mesure que les données s'affinent. Vos remarques et vos idées sont les bienvenues : **mesidees@elysee-conseils.fr**.

Licence. Ce document est publié par Élysée Conseils sous licence Creative Commons Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0). Vous pouvez le copier, le diffuser et l'adapter, y compris à des fins commerciales, à condition de citer Élysée Conseils comme source, d'indiquer les modifications apportées et de diffuser vos adaptations sous la même licence. Texte de la licence : https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr